

Bachelier en Comptabilité option : gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 39S Management Stratégique			
Code	ECCG3B39SMGS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Florence LESOIL (florence.lesoil@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette UE est de fournir aux étudiants les clés pour comprendre les outils liés à la stratégie des entreprises. Les nouveaux modes de management y sont également traités.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
 - 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
 - 2.5 Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
 - 4.1 Comprendre les problématiques de l'entreprise et de son environnement
 - 4.6 Aider à la création et à la gestion de sociétés, de même qu'à leur restructuration ou liquidation

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable de comprendre :

- les outils de management tels que ceux liés à la qualité, à la gestion du changement, à la transformation digitale, aux stratégies,...
- les nouveaux modes de management et leurs techniques

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECCG3B39MGESA Management stratégique 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCG3B39MGESA Management stratégique

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier en Comptabilité option : gestion

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Management stratégique			
Code	3_ECCG3B39MGESA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Florence LESOIL (florence.lesoil@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette AA a pour objectif de développer les outils de pilotage de la stratégie de l'organisation en mettant également en évidence les nouvelles formes de gestion d'entreprise

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de comprendre :

- les outils de management tels que ceux liés à la qualité, à la gestion du changement, à la transformation digitale, aux stratégies,...
- les nouveaux modes de management et leurs techniques

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Les outils du management communément utilisés
 - 1.1. De l'analyse stratégique au plan d'actions
 - 1.2. Les stratégies d'entreprise
 - 1.3. Gérer l'humain
 - 1.3.1. La résistance au changement
 - 1.3.2. Gérer les personnalités « difficiles »
 - 1.3.3. Gérer le bien-être au travail et le rôle du manager en la matière
 - 1.4. L'amélioration de la qualité
 - 1.4.1. Les différents modèles de pilotage de la qualité - Roue de Deming, PDCA, ISO, TQM, Lean,...
 - 1.4.2. Comment gérer la qualité dans une entreprise ? Comment mettre en place une démarche qualité ?
 - 1.5. La transformation digitale des entreprises - conseils pour réussir sa transformation digitale
 - 1.6. La protection du patrimoine numérique
2. Les défis et mutations de l'entreprise du 21ème siècle
3. Le Manager 5.0 : Le retour de l'humain à l'heure du digital - Être un « bon manager »
 - 3.1. Qui est ce manager ?
 - 3.2. Les actions incontournables à mener par le manager
 - 3.3. Bien communiquer et s'entretenir avec ses collaborateurs
4. Les formes d'organisations et les outils de l'organisation opale
 - 4.1. Les modèles organisationnels de Frédéric Laloux
 - 4.2. Ses constats et sa vision de l'entreprise nouvelle

4.3. Comment mettre pratiquement en place une organisation libérée ?

Démarches d'apprentissage

Support d'études, travail, exemples concrets

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Support d'études (et documents complémentaires éventuels sur Connected)

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail et évaluation écrite

L'évaluation au Q3 comporte uniquement l'examen écrit à 100%. Au Q3, les travaux ne doivent pas être représentés et les notes des travaux ne sont pas reportées du Q2 au Q3

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	30				
Période d'évaluation	Exe	70			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).